

**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**

**Honneur Fraternité - Justice**



**Ministère de l'Elevage**

Note d'orientation sectorielle pour le développement de l'élevage

Mars 2016

# I.

## Sommaire

I.....	2
Introduction.....	2
1.1 Contexte.....	2
1.2 Les stratégies mises en œuvre.....	3
1.3 Démarche méthodologique.....	4
1.3.1 Les principes de base.....	4
1.3.2 Étapes.....	4
II. Diagnostique du secteur d'élevage.....	5
2.1 Les filières animales.....	5
2.1.1 Filière animaux sur pieds.....	5
2.1.2. Filière viande rouge.....	5
2.1.3. Filière blanche.....	6
2.1.4 Filière lait.....	6
2.1.5 Filière peaux et cuirs.....	7
2.2 Les contraintes du secteur de l'élevage.....	7
2.2.1 La de filière pastorale.....	7
2.2.2 Les principales contraintes de la filière viande rouge.....	8
2.2.3 Les contraintes à la filière viande blanche.....	8
2.2.4 Les contraintes à la filière laitière.....	8
2.2.5Les contraintes à la filière peaux et cuirs.....	9
2.3 La place de l'élevage dans l'économie nationale.....	9
2.3.1La contribution au PIB.....	9
2.3.2La contribution de l'élevage à l'emploi.....	9

2.3.3 Contribution de l'élevage au budget national.....	9
2.5 Les enjeux ou défis du secteur de l'élevage.....	9
III. VISION ET OBJECTIFS.....	10
3.1 Vision par rapport aux ODD et au contexte national.....	10
3.1.1 Vision par rapport aux ODD.....	10
3.2 Vision par rapport au contexte national.....	11
3.3 Implications en termes de ressources humaines et financières.....	12
3.3.1. Les acteurs impliqués.....	12
3.3.2. Les ressources financières impliquées.....	12
IV. Matrice des indicateurs.....	13
V.1 La critériologie et hiérarchisation des actions prioritaires.....	13
3.1.1 Actions en cours et dont la mise en œuvre se poursuit.....	14
3.1.2 Pertinence des actions programmées (par rapport aux documents de référence).....	14
VI. Les axes d'interventions.....	14
6.1 Les axes stratégiques envisagés pour développer le secteur de l'élevage.....	14
6 ;2 Les axes d'intervention mises en œuvre.....	15
VII. Le plan d'actions.....	17
Les annexes.....	33
Annexe(4) Documentation des indicateurs.....	36
Annexe 4 : Documentation des indicateurs.....	36

# Introduction

## 1.1 Contexte

La Mauritanie est un pays d'élevage par vocation qui dispose d'importants troupeaux dont les effectifs ont été évalués à 16 millions de d'ovins et de caprins, 1,6 million de bovins et 1,4 million de camelins.

Les systèmes de productions peuvent être classés comme suit : (i) systèmes pastoraux nomades, (ii) systèmes pastoraux et agropastoraux transhumants, (iii) systèmes agropastoraux à élevage sédentaire associé à l'agriculture, (iv) systèmes extensifs urbains, (v) systèmes semi-intensifs. En Mauritanie, il y a une spécialisation des zones agro-écologiques en matière d'élevage (FAO) :

En Mauritanie, il y a une spécialisation des zones agro-écologiques en matière d'élevage (FAO) :

Le Sahel Est est la zone d'élevage la plus importante avec 64 % du cheptel bovin, 49 % du cheptel ovin-caprin et 40 % du cheptel camelin.

Le Sahel Ouest est la seconde zone d'élevage avec 33 % du cheptel bovin, 44 % du cheptel ovin-caprin et 22 % du cheptel camelin.

La zone aride est la zone d'élevage la moins importante avec 3 % du cheptel bovin, 7 % du cheptel ovin-caprin et 38 % du cheptel camelin.

L'élevage est le plus grand pourvoyeur d'emplois du pays qui occupe plus de 10% de la population nationale active et contribue à hauteur de 12% à la formation du produit intérieur brut(PIB) représentant 85% de la valeur ajoutée du secteur rural.

Sur le plan social, le secteur de l'élevage est celui où les mécanismes de solidarité sont les plus présents (Zakat, Minha et dons de produits aux personnes défavorisées, etc.) et son rôle social apparaît comme déterminant dans la lutte contre la pauvreté (place dans la sécurité alimentaire des populations).

L'élevage constitue également une épargne facilement mobilisable pour permettre notamment aux petits ménages de pouvoir faire face à certaines dépenses urgentes (l'achat d'aliments, de médicaments etc.)

Le potentiel de l'élevage pour réduire la pauvreté est encore loin d'être épuisé. Car beaucoup reste à faire pour promouvoir et permettre à celui-ci de jouer pleinement son rôle d'avant-garde dans les politiques de lutte contre la pauvreté en milieu rural où 70% de la population sont des pauvres.

## 1.2 Les stratégies mises en œuvre

---

Le Gouvernement a formulé et validé en 2012 deux documents stratégiques, d'une part la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SNSA) avec son Plan National d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire (PNIA/SA) et d'autre part la Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR) horizon 2025 avec son Programme de Développement Rural Intégré (PDRI) et une Loi d'Orientation Agricole et Pastorale (LOAP).

Ces deux documents servent de référence à la politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que le développement du secteur rural (agriculture et élevage).

La SDSR propose d'orienter les efforts sur les activités suivantes : (i) le développement de l'élevage intensif ; (ii) la prévention des effets du changement climatique ; (iii) le développement des filières animales de production et de transformation par le renforcement des capacités et de l'organisation des éleveurs et des producteurs ; (iv) le renforcement des compétences des services vétérinaires ; et (v) la mise en place de mécanismes d'attraction des secteurs des finances et de l'assurance ; (vi) faciliter l'accès aux marchés régional et mondial.

En prélude au démarrage de la mise en œuvre de la stratégie du secteur et de son plan de développement (PDRI dans l'immédiat), le Gouvernement et ses Partenaires Techniques et Financiers ont convenu de procéder à une revue institutionnelle exhaustive du secteur agricole et pastoral (RISAP). Cette revue a pour ambition de proposer des actions et mesures de réformes pour inverser les tendances institutionnelles défavorables à la sécurité alimentaire, à l'emploi, au développement local, à la gestion durable des écosystèmes et au genre, la stratégie du développement secteur rural (SDSR) à l'horizon 2025.

Sur cette base, le Ministère de l'élevage(ME) envisage de mettre en œuvre d'ici à l'an 2030 un ambitieux programme d'activités pour relever les défis qui se posent au secteur de l'élevage. A cet effet, l'élaboration de la présente note d'orientation sectorielle permettra de faire une analyse objective de la situation du secteur de l'élevage et des défis à relever pour les prochaines années, en tenant compte de la nouvelle approche de la SCAPP qui met l'accent sur la croissance accélérée et la prospérité partagée, ainsi qu'une gestion durable des ressources. Il s'agit ainsi d'identifier les contraintes, les atouts et les défis qui se posent au secteur de l'élevage, en vue de définir les orientations stratégiques nécessaires pour la période 2016-2030. Aussi, cette note intègre l'élaboration de la SCAPP 2016-2030 qui est basée sur un processus incluant l'administration, les élus, la société civile, le secteur privé, les organisations socioprofessionnelles et les partenaires techniques et financiers(PTF).

### **1.3 Démarche méthodologique**

La démarche méthodologique tiendra compte de quelques principes de base à respecter et des différentes étapes à suivre pour l'élaboration de la note d'orientation sectorielle.

#### **1.3.1 Les principes de base**

Le processus d'élaboration de la note d'orientation sectorielle sera piloté par le Comité Technique de Stratégie pour le développement de l'élevage CTS. Celui-ci devra assurer les différents livrables et rendre compte au président du dit comité.

Ce processus devra être réalisé sur la base d'une approche inclusive favorisant l'implication des acteurs nationaux, régionaux, communaux, les organisations socioprofessionnelles ainsi que les partenaires techniques et financiers.

Les acquis du plan d'action en cours devront être consolidés et servir de base de données pour l'élaboration de la nouvelle stratégie.

#### **1.3.2 Étapes**

Le processus de formulation et de validation de la note d'orientation sectorielle suivra les étapes ci-après

1. La tenue d'une réunion du CTS pouvant être élargie à l'ensemble de ses membres pour valider la méthodologie de proposée pour l'élaboration de la note d'orientation;
2. Le recrutement d'un consultant national chargé d'accompagner le Comité Technique de Stratégie, pour l'analyse de la documentation, la synthèse du diagnostic du secteur de l'élevage et l'élaboration de la version préliminaire de la note d'orientation sectorielle et de son plan d'action, puis de son budget.
3. Celui-ci est chargé de faire la synthèse du diagnostic (état des lieux du secteur, défis et enjeux etc.) et la tenue de réunion pour la validation de la note d'orientation sectorielle.

## **II. Diagnostique du secteur d'élevage**

### **2.1 Les filières animales**

#### **2.1.1 Filière animaux sur pieds**

L'élevage extensif ou d'animaux sur pieds est le système d'élevage dominant en Mauritanie, il est caractérisé par des déplacements alternatifs et

saisonniers, d'amplitudes plus ou moins grandes suivant la gravité de la sécheresse.

Ce mode d'élevage est parfaitement adapté au milieu notamment à la disponibilité des ressources fourragères qui est très dépendante de la nature des précipitations.

L'élevage extensif ou d'animaux sur pieds largement dominant en Mauritanie, relève d'une stratégie visant à valoriser les pâturages même les plus pauvres, grâce à la transhumance au niveau régional ou interrégional, suivant la gravité de la sécheresse.

Les grands axes ou circuits de commercialisation se font surtout à partir des zones de production, c'est à dire des zones pastorales principalement situées au Sud-est (Hodh El Gharbi, Hodh El Chergui, Guidimakha, Assaba) vers des zones de consommation au Sud-ouest (Nouakchott et Rosso) et au nord (Nouadhibou).

L'exportation sur pieds des animaux vers les pays de la sous région, le Sénégal et de la Côte d'Ivoire en passant par le Mali, constitue un débouché important qui porte sur un excédent de production, sous forme d'animaux sur pieds, de l'ordre de 24000 tonnes (carcasses) pour une valeur de 9 Milliards d'UM.

Les marges à l'exportation, des ovins et des bovins sur pieds vers les marchés de la sous-région, apparaissent importantes et La rentabilité économique de cette filière est très bonne, eu égard aux importantes marges d'exportation d'animaux sur pieds (bovins, ovins) vers les marchés de la sous région.

### **2.1.2. Filière viande rouge**

La Mauritanie dispose d'un potentiel d'animaux produisant environ 111.585 tonnes de viandes rouges/an(source :DDFA/ME) réparties comme suit :

26.445 t de viande bovine (24%);

22.890 t de viande cameline (21%);

62.250 t de viande ovine/caprine (55%).

Cette production dépasse très largement la demande intérieure en viande rouge de la population, avec un excédent pouvant être exporté sous forme d'animaux sur pieds, à travers des filières traditionnelles, vers les pays de la région, le Sénégal, la Cote d'ivoire via le Mali et la Maroc pour la filière cameline.

Ce potentiel de production en viande dont dispose le pays est toutefois peu valorisé en raison de multiple facteurs, le manque d'organisation des acteurs, d'infrastructure de commercialisation, d'abattage et d'hygiène qui

caractérisent les opérations de transformation et de conservation du produit au niveau des boucheries.

### **2.1.3. Filière viande blanche**

En Mauritanie, il existe deux types d'élevage avicole qui sont :

-L'élevage traditionnel : Ce type d'élevage est caractérisé par l'élevage des races locales, la précarité de la conduite d'élevage, la faible productivité de la race locale et un taux de mortalité très élevé. Ce sont de petits élevages familiaux de 10 à 50 sujets. La production est destinée à l'autoconsommation et à la satisfaction d'une partie de la demande locale.

Ce type d'élevage bien qu'important du fait qu'il permet d'apporter un supplément de nutriments aux rations alimentaires en milieu rural, ne suffit guère pour satisfaire la demande en viande blanche de la population nationale.

-L'élevage semi-intensif : cet élevage est plus fréquemment rencontré à Nouakchott et dans quelques grandes villes (Rosso, Nouadhibou).

Il est caractérisé par la dominance de la production de poulets de chair, le faible niveau technique de la plupart des producteurs, la variation des effectifs de 1500 à 10 000 sujets (source DDFA/ME) et surtout une grande dépendance de l'extérieur en matière d'intrants (poussins, aliments, matériel).

Toutefois, il faut reconnaître que cette filière est entrain de se mettre en place, avec la réalisation de 3 complexes modernes de production avicole.

### **2.1.4 Filière lait**

La Mauritanie dispose d'un important potentiel de production en lait estimé à environ 225 000 Tonnes en 2015 (source SDSR). Toutefois la production laitière à l'échelle nationale est soumise à une forte variation saisonnière liée, à la concentration des vèlages dans la période de juillet à août et, à la rareté des fourrages au de là de la saison d'hivernage.

Aussi, l'élevage périurbain qui ne concerne actuellement que 2 à 4% du cheptel, en plus de l'état d'enclavement des zones de productions par rapport aux centres de consommation et des unités de transformation, illustre parfaitement le faible niveau d'industrialisation de la filière laitière en Mauritanie.

La production usinée est estimée en 2015 à 25 000 Tonnes (source SDSR), grâce aux quatre grandes unités laitières (TIVISKI (capacité de 30 000 l / j), TOPLAIT, WATANYA et SAVA) et de mini literies réparties dans le pays .Cette production devra s'améliorer avec la construction d'une usine de traitement



de lait UHT à Néma, au Hodh El Chargui, dont la capacité de production est de 30 000 litres / jour. Une autre usine d'une capacité de 30000 litres/jour sera construite bientôt à Boghé dans la wilaya du Brakna.

### **2.1.5 Filière peaux et cuirs**

Eu égard à l'importance du cheptel, la production de peaux en Mauritanie est encore faible, celle-ci est estimée à 2.791.360 peaux ainsi réparties 108.100 peaux de bovins, 2.583.000 peaux de petits ruminants et 100.260 peaux de camelins (source DDFA/ME).

En raison du faible nombre d'abattoirs existants et de l'absence de réseau de commercialisation parfaitement bien établi et représenté dans tous les centres de consommation de viande, une part importante des peaux produites ne sont pas commercialisées ; celles-ci finissent par se détériorer sous l'effet des intempéries et des parasites.

## **2.2 Les contraintes du secteur de l'élevage**

### **2.2.1 La de filière pastorale**

La filière pastorale fournit la quasi-totalité des animaux sur pieds commercialisés est soumise à un certain nombre de contraintes d'amont en aval réduisant ses capacités de résilience on citera : (i) les crises climatiques répétitives , (ii) l'extension accélérée des cultures au détriment des droits d'usage pastoraux, (iii) la surexploitation et les feux de brousse, (iv) les épizooties et les crises sociales transfrontalières, (v) un cadre institutionnel caractérisé par un système de conseil rural faible en ressources humaines qualifiées, une recherche-développement peu développée, une capacité de suivi et de contrôle insuffisante , (vi) la non application des textes législatifs et réglementaires, (vii) la non maîtrise des statistiques de l'élevage qui rend les régimes fiscaux peu favorables au secteur, (ix) la quasi absence de mécanismes de financement et de formation appropriés pouvant créer de nouveaux revenus pour les ménages pastoraux vulnérables, (x) le déficit d'infrastructures hydrauliques, de passage, de repos du bétail facilitant la mobilité dans l'espace, (xi) le déficit d'infrastructures d'accès au marché et de commercialisation.

### **2.2.2 Les principales contraintes de la filière viande rouge**

Les principales contraintes de la filière viande rouge sont caractérisées par (i) le manque de conditions d'hygiène, d'infrastructures et d'équipements nécessaires au niveau des abattages (ii) le manque de conditions d'hygiène, d'infrastructures et d'équipements nécessaires au niveau des abattages (iii) l'absence d'abattoir de grande capacité de conservation permettant de stocker à temps de la viande de qualité et en très grande quantité(iv)le faible

niveau d'organisation de la filière et le manque de professionnalisme de la plupart des acteurs, en particulier des bouchers.

### **2.2.3 Les contraintes à la filière viande blanche**

Les contraintes de la filière viande blanche sont caractérisées actuellement par (i) le manque de conditions d'hygiène, d'infrastructures et d'équipements nécessaires au niveau des abattages (ii) la non maîtrise techniques de production et de gestion économique d'élevage de volaille intensif (iii) l'absence de mesure de protection de la filière volaille locale face à la concurrence liée aux importations de poulets et de cuisses poulets(iv) l'absence de texte réglementaire en faveur de l'organisation et de la structuration de la filière(v) l'insuffisance d'infrastructures de conservation et de commercialisation de la viande blanche( le manque de moyens prophylactiques de lutte contre les maladies et les parasites qui affectent la volaille(vi) les taux de mortalités très élevés des poulets en période de saison sèche( stress thermique) etc.

### **2.2.4 Les contraintes à la filière laitière**

La filière laitière a de nombreuses contraintes à savoir(i)la faible productivité en lait des races locales dont la production moyenne journalière dépasse rarement 3 à 4litres de lait commercialisable(ii)l'insuffisance de l'hygiène de la traite qui induit une mauvaise qualité organoleptique du lait(iii)l'enclavement des zones de production ou bassins laitiers par rapport aux centres de collecte et de consommation du lait(iv)l'enclavement des zones de production par rapport aux centres de collecte et de consommation du lait (v)la commercialisation du lait local est soumise à une rude concurrence du lait en poudre importé d'Europe peu cher et facile à conserver.

### **2.2.5Les contraintes à la filière peaux et cuirs**

Les peaux et les cuirs sont actuellement faiblement valorisées en raison de l'existence essentiellement des contraintes(i) le manque de professionnalisme des acteurs (ii) les pratiques de dépeçage, la mauvaise conservation des peaux après l'abattage ( iii) les problèmes de collecte de peaux et cuirs dus à une atomisation de la production(iv)l'insuffisance d'infrastructures de tannerie et de mégisserie.

## **2.3 La place de l'élevage dans l'économie nationale**

### **2.3.1La contribution au PIB**

Le secteur de l'élevage contribue à hauteur de 12%(source MAED) à la formation du produit intérieur brut(PIB) représentant 85% de la valeur ajoutée du secteur rural.

### **2.3.2 La contribution de l'élevage à l'emploi.**

Le secteur de l'élevage offre des opportunités considérables liées aux produits et sous produits de l'élevage (les animaux sur pieds, le lait, la viande, les peaux et les cuirs) à travers les différentes formes d'activités telles que la production, la collecte, la transformation et la commercialisation.

Les activités d'élevage procurent de nombreux emplois constitués de bergers et puisards bénéficiant d'une masse salariale importante.

Ce secteur contribue ainsi à lutter contre la pauvreté et à limiter l'exode rurale grâce à des formes diverses de solidarité qui prévoient une redistribution des richesses au profit des pauvres.

### **2.3.3 Contribution de l'élevage au budget national**

L'apport du secteur de l'élevage est important au niveau des structures décentralisées du fait de l'instauration de nombreuses taxes liées aux différentes activités sous-jacentes du secteur de l'élevage. Celles-ci génèrent d'importants bénéfices notamment commerciaux (bouchers, dibiteries, ventes de lait, transformation de sous produits).

En outre d'autres taxes prélevées en amont des filières d'élevage (taxes de marché, de parcage, d'abattage, d'expédition, d'autorisation de sorties, patentes, de circulation des viandes), restent importantes mais difficiles à évaluer.

## **2.5 Les enjeux ou défis du secteur de l'élevage**

Disposer de données, sur les statistiques fiables concernant les effectifs du cheptel, les paramètres zootechniques, de production de lait, viande et de peaux et de cuirs et les différents systèmes (effectifs, production et répartition).

- Réduire la pauvreté en milieu rural particulièrement chez les petits éleveurs ;
- Éviter la surexploitation des ressources pastorales du fait du surpâturage qui entraîne une détérioration des pâturages naturels ;
- Valoriser les produits et sous produits de l'élevage (viande, lait, peaux et cuirs) en s'appuyant sur une industrialisation soutenue des différentes filières, pour atteindre des taux de couverture alimentaire satisfaisants et une contribution significative du secteur à l'économie nationale.

- Disposer d'un financement du secteur permettant une amélioration des marges de manœuvre budgétaire et une plus grande efficacité dans l'allocation des ressources et l'exécution des dépenses.
- Instaurer un environnement des affaires aux meilleurs standards pour promouvoir l'investissement privé national et attirer le Partenariat Public-Privé (PPP) et les partenaires techniques et financiers dans les infrastructures structurantes :

### III. VISION ET OBJECTIFS

#### 3.1 Vision par rapport aux ODD et au contexte national

##### 3.1.1 Vision par rapport aux ODD

Les objectifs du secteur l'élevage sont conformes à la Stratégie de Développement du Secteur rural (SDSR, définies en 2013) qui est le document principal d'orientation politique des secteurs de l'agriculture et de l'élevage.

Ce document découle des enseignements tirés du plan d'actions (CSLP) 2011-2015 qui s'est fixé comme objectif majeur de lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

Ainsi donc, les actions déclinées dans le cadre du plan d'actions SCAPP (2016-2020) sont en parfaite adéquation avec les orientations du secteur de l'élevage définies par la Mauritanie à travers la Stratégie de Développement du Secteur rural,(SDSR) et répondent aux objectifs de développement durables(ODD) décrits ci-après:

**1. Le renforcement de la résilience des pauvres et des personnes en situation de vulnérabilité face aux phénomènes climatiques extrêmes et environnement (ODD,1,5)** est parfaitement en adéquation avec les préoccupations du secteur de l'élevage, pour apporter des solutions face au phénomène de la sécheresse sur la productivité du cheptel et l'accès aux produits (lait, viande, peaux) du fait de la grande mobilité des troupeaux.

**2. L'élimination de la faim et de la pauvreté (ODD,2,1)** est une vocation confirmée du secteur de l'élevage qui est un secteur pourvoyeur d'emplois en milieu rural où plus 70% de la population sont pauvre, un redistributeur de richesse (Zakat, Minha et dons).

**3. La gestion durable et une utilisation rationnelle des ressources naturelles d'ici à 2030 (ODD, 12,2)** visant à développer le secteur de l'élevage, constitue le socle sur lequel s'appuie toutes les stratégies du

Ministère de l'élevage(ME) à travers un maillage parfait des points d'eau sur la base des capacités de charge des espaces pastoraux.

**4. Le secteur de l'élevage envisage à travers le plan d'action 2016-20 de développer des infrastructures de qualité, fiables, durables et résilientes (ODD : 9,1)** pour valoriser davantage le lait, viande rouge qui sont des filières porteuses, en vue du développement économique et du bien-être des populations, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité.

**.5. L'adoption des mesures visant à assurer le bon fonctionnement des marchés de bétail et de denrées alimentaires (sous ODD, 2.c)**, est un axe d'intervention important du Ministère de l'élevage, dans le cadre du développement des infrastructures du secteur d'élevage.

### **3.2 Vision par rapport au contexte national**

Au regard du diagnostic sur les différentes filières d'élevage, de la place du secteur de l'élevage dans l'économie nationale et aux multiples contraintes auxquelles celui-ci fait face actuellement, il s'avère impératif d'inscrire ce secteur sur une trajectoire de développement durable et de stimuler le potentiel de production du cheptel à travers une forte valorisation des produits et sous produits d'élevage. Cette aspiration à une productivité plus élevée du secteur s'appuiera sur :

- ✚ une meilleure valorisation de ses sous produits de l'élevage avec la contribution du secteur privé pour créer davantage de valeur ajoutée.
- ✚ un meilleur taux de couverture des besoins de consommation des populations
- ✚ un développement soutenu des filières lait, viande et volaille, une réduction significative des importations notamment en lait et la création de la valeur ajoutée par l'exportation de l'excédent de production en viande, en peaux et cuirs.
- ✚ Cette vision est traduite à travers des axes d'intervention contenus dans le plan d'actions, avec des actions prioritaires, des moyens de mise en œuvre et des indicateurs de performance.

Le succès du plan d'action (2016-2020) nécessite une démarche inclusive favorisant l'implication des acteurs dans la mise en œuvre de la (SCAPP) qui met l'accent sur la croissance accélérée, le meilleur partage de cette croissance et une gestion durable des ressources.

### **3.3 Implications en termes de ressources humaines et financières**

#### **3.3.1. Les acteurs impliqués**

Différents acteurs interviennent à différents niveaux dans la mise en œuvre du Plan d'actions, chaque acteur ayant un rôle spécifique.

L'Etat intervient dans son rôle de coordination, d'orientation, de contrôle, de mobilisation des financements.

Les opérateurs privés seront impliqués dans le financement, l'exécution, le suivi et l'évaluation des programmes et projets.

Les institutions de crédit devront développer des initiatives pour améliorer le financement du secteur de l'élevage, notamment par un système de crédit adapté pour promouvoir des investissements rentables.

Les organisations professionnelles (éleveurs, opérateurs de la filière bétail-viande, etc.) seront des partenaires incontournables dans l'exécution, le financement, le suivi et l'évaluation des programmes et projets.

Les Organisations Non Gouvernementales (ONG) opérant dans le secteur de l'élevage devront être impliquées à toutes les étapes de la mise en œuvre (financement, activités, suivi, évaluation).

Les bailleurs de fonds et autres partenaires au développement sont incontournables dans le financement, la coopération technique, le suivi et l'évaluation de programmes et de projets du Plan d'actions.

#### **3.3.2. Les ressources financières impliquées**

Les ressources financières impliqués sont constituées essentiellement de :

- fonds propres de l'Etat qui sont évalués à 3 Milliards d'UM/an,
- financements accordés par les partenaires techniques et financiers dans le cadre de projets et de programmes de développement du Ministère de l'élevage, dont en particulier :

A- le projet PRAPS

Le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS):

L'objectif de développement du PRAPS-MR est «d'améliorer l'accès aux marchés et à des moyens et services de production essentiels pour les pasteurs et agropasteurs dans les zones ciblées par le projet et d'améliorer la capacité nationale à répondre à temps et de façon efficace en cas de crises pastorales ou d'urgence».

Son budget est évalué à 45 Millions \$ USD sur Financement Etat et Banque Mondiale( BM).

B- le programme RIMRAP :

L'objectif général du programme est de renforcer la résilience des populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. L'objectif spécifique du programme est de renforcer la gouvernance en matière d'accès équitable et de gestion durable des ressources dans le contexte du changement climatique.

Coût total du financement estimé: 22 000 000 EUR (Etat et FED)

C- Le secteur Privé

Le secteur privé contribue dans la réalisation d'infrastructures importantes (usines de lait) création d'emplois

D- Associations de producteurs : réalisation de projets et activités spécifiques

#### **IV. Matrice des indicateurs**

Sélectionner les Indicateurs ODD du secteur qui sont disponibles ou dont l'élaboration est possible (annexe 4).

##### **V.1 La critériologie et hiérarchisation des actions prioritaires**

La SCAPP est un programme fondé sur un diagnostic établi de façon participative qui va aboutir à l'identification d'un ensemble d'options et de mesures en vue de lutter contre la pauvreté et la faim. Les actions à envisager doivent être évaluées sur la base de critères tels que la lutte contre la pauvreté qui est une option sur laquelle s'adosse la SCAPP et qui a été un critère largement partagé, au cours de toutes les rencontres qui ont été menées dans le cadre de la préparation du plan d'action 2016-2020 .

##### **3.1.1 Actions en cours et dont la mise en œuvre se poursuit**

Les actions prioritaires ayant été retenues dans la SCAPP et dont la mise en œuvre se poursuit sont :

- ✚ Le recensement du cheptel : Le programme national de recensement du cheptel qui s'étend sur quatre ans, de 2016 à 2019.
- ✚ Le programme de renforcement des capacités : Le programme de renforcement des ressources humaines qui couvre la période 2016-2020

- ✦ Le programme d'infrastructure d'élevage qui est en cours d'exécution et qui porte sur la réalisation de parcs de vaccinations, de mini laiterie, d'usines de traitement de lait, de bergeries, de fermes d'insémination artificielle.
- ✦ Les programmes de vaccination et des inspections couvrent l'étendue du territoire national et se poursuivront sur toute la période 2016 à 2020..

### **3.1.2 Pertinence des actions programmées (par rapport aux documents de référence).**

Les actions prévues dans le cadre de la nouvelle Stratégie Nationale de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée(SCAPP) sur la période 2016-2030 sont en parfaite adéquation avec les orientations stratégiques de développement de l'élevage définis dans les documents de référence à savoir le Document de Stratégie de Développement du secteur rural (SDSR).

## **VI. Les axes d'interventions**

### **6.1 Les axes stratégiques envisagés pour développer le secteur de l'élevage**

Les axes stratégiques envisagés pour impulser un développement de l'élevage afin d'atteindre les objectifs de développement retenus ont été identifiés. Cette section vise à dégager les actions qui correspondent à chacun de ces axes pour atteindre les objectifs de développement. Lorsqu'il a été possible de le faire, les actions sont proposées par filière et par catégorie d'acteurs. Les interventions prévues au cours de la période 2016-2030

- Les principaux champs d'intervention suivants seront adoptés : la Promotion d'un secteur de l'élevage intensif et compétitif par le développement des filières animales porteuses ;
- La valorisation de l'élevage extensif par la gestion durable des ressources naturelles

Les mesures qui seront mises en œuvre viseront :

- l'amélioration des statistiques du secteur
- l'amélioration de la productivité du cheptel,
- la modernisation des circuits de collecte et de commercialisation,
- l'intégration de l'élevage et de l'agriculture,
- l'introduction de nouveaux modes de gestion des espaces pastoraux et de parcours plus respectueux de l'environnement.



## 6 -2 Les actions prioritaires concernent :

- La conduite du recensement du cheptel et suivi des paramètres zootechniques et socioéconomique du secteur
- La mise en œuvre, concertée, avec les collectivités locales et les associations pastorales, du Code pastoral et des mesures visant à organiser les parcours afin de favoriser la mobilité du cheptel,
- la mise en œuvre d'un programme de développement de l'hydraulique pastorale centré sur la multiplication des puits pastoraux et sur le curage et la préservation des mares,
- le renforcement de la santé animale, à travers des programmes de vaccination, le développement de parcs pastoraux le long des grands axes de transhumance, l'incitation à l'investissement privé (Partenariat Public Privé) et à l'installation de vétérinaires dans les zones pastorales,
- la promotion de la filière de la viande rouge, à travers le développement ordonné des abattoirs, la promotion de systèmes de conservation et l'application de normes d'hygiène dans et autour des abattoirs,
- Le développement de l'industrialisation et de la transformation du lait (usines laitières, mini laiteries), ainsi que l'accès aux marchés sous-régionaux et internationaux (abattoirs régionaux et d'exportation, usine d'aliments de bétail, centre de certification des denrées, gestion compétitivité des produits, circuits commerciaux internes et externes, etc.) ;
- le développement de la filière des peaux et cuirs par la réalisation des Etudes Economiques et Ecologiques.
- le développement de la filière viande blanche par une meilleure organisation des acteurs et une amélioration des conditions de production, de transformation et de commercialisation des produits avicoles
- la mise en place d'un programme de recherche-vulgarisation sur les espèces animales les plus productives et le suivi des paramètres de production et de reproduction et la production locale de semences animales
- L'Intensification des productions à travers la diversification de l'amélioration des races (fermes bovines, bergerie, centre développement élevage camelin) l'accroissement de l'offre des

ressources alimentaires à travers une meilleure organisation de la transhumance transfrontalière, le développement des productions fourragères, la gestion rationnelle des pâturages et le développement des réserves fourragères L'Amélioration des compétences d'alerte et de réaction précoces : renforcement de la surveillance et de la lutte contre les principales maladies, surtout les maladies à transmission vectorielle et transfrontalières, à travers un programme spécial de couverture sanitaire, contrôle sanitaire, diagnostic;

- Le renforcement de la résilience des collectivités par une meilleure gestion et prise en charge des crises dues aux aléas climatiques ;
- le renforcement des capacités des collectivités locales et des organisations socioprofessionnelles, l'amélioration de compétences et de l'efficacité des services vétérinaires ainsi que le développement des services adaptés (recherche vétérinaire, vulgarisation et encadrement, plan de formation et plan de recherche agricole) ;
- L'accroissement des financements du secteur à travers la mise en place du crédit de l'Élevage, l'appui et la promotion des Investissements Privés et le développement du Partenariat-Public-Privé.

## **VII. Le plan d'actions**

En attendant l'élaboration du PNDE en cours de préparation, un plan d'actions provisoire 2016-2020 est présenté ci-après.

La mise en œuvre de ce programme est liée à la mobilisation des ressources financières nécessaires. Trois sources de financements peuvent être sollicitées

- Le budget national
- Les projets élaborés en concertation avec les partenaires au développement
- La contribution des partenaires privés ou communautaires

Plan d'actions prévisionnel 2016-2020

Domaine	Activités	Indicateur / Suivi		Situation Cible			Budget		
		Indicateur	Situation de Référence	2016	2017	2018/20	2016	2017	2018/20
1. Ressources Humaines	Recrutement de docteurs vétérinaires	Toutes les fonctions occupées	Personnel insuffisant	18	15	20	PM	PM	PM
	Recrutement de Zootechniciens et Pastoralistes			6	4	4	PM	PM	PM
	Recrutement de Techniciens d'Elevage			20	15	10	PM	PM	PM
	Recrutement inséminateurs			15	10	10	PM	PM	PM
	Recrutement de vaccinateurs			40	20	15	PM	PM	PM
	Etablir un plan de RH		Manque de plan de RH	1					
2. Formation	formation et spécialisation de docteurs vétérinaires	Personnel qualifié	Manque de qualification du personnel	12	8	8	45,000,000	35,000,000	35,000,000
	Formation Zootechniciens			5	2	2	18,000,000	9,000,000	9,000,000
	Formation de Techniciens d'Elevage			12	8	8	33,000,000	22,000,000	22,000,000
	Formation d'inséminateurs			15	10	10	30,000,000	20,000,000	20,000,000
	Formation de vaccinateurs			40	20	15	15,000,000	10,000,000	10,000,000
	Formation des professionnels de l'Elevage			80	80	80	30,000,000	30,000,000	30,000,000
	un plan de formation		Manque de plan de formation e						

3.Filière Lait	Fermes laitières	Infrastructure existante et augmentation de la production	Infrastructure inexistante	5	10	15	350,000,000	700,000,000	1,050,000,000
	Usine et centre de collecte de lait	Augmentation quantité lait usiné et diminution importation	Quantité lait importé importante	1 (Néma)	1 (Boghé)	1 (Kiffa)	PM	PM	PM
4.Filière viandes rouges	Construction de mini abattoirs régionaux	Infrastructures appropriées pour l'abattage des animaux	Infrastructures d'abattage délabrées	3	3	6	100,000,000	100,000,000	400,000,000
	Construction de marchés à bétail	marchés à bétail assurant les services	marchés à bétail non aménagés et peu équipés	3	3	6	450,000,000	450,000,000	600,000,000
	Extension de l'abattoir Tenweich	Abattoir d'une capacité de 300 grands ruminants	capacité actuelle: 90 têtes	1			240,000,000		
	Construction centres de quarantaine	le pays dispose d'un centre de quarantaine opérationnel	inexistence d'un centre de quarantaine		1			500,000,000	
5.Filière peaux et cuirs	Implantation de tanneries et de megesseries modernes	Peaux et cuirs traités jusqu'au stade final	le traitement des peaux et cuirs se limite à la conservation		1	2		PM	

	Installation d'unités d'exploitation des peaux	Production industrielle des effets fabriqués à partir des peaux et cuirs	Production artisanale avec des pertes importantes dues au manque d'organisation		1				
						2		PM	
6.Filière avicole	Implantation de complexe avicole	Besoins en poussins d'1 jour d'aliment volaille sont couverts par la production nationale	Dépendance à 100% de l'extérieur pour les poussins d'1 jour et l'aliment bétail					PM	
	Implantation de centre de formation techniques avicoles	Existence d'un centre de formation dans le domaine de l'aviculture et formation de 100 unités par an	inexistence d'institution de formation dans le domaine de l'aviculture	1				PM	
	Implantation d'unités de fabrique d'aliment	Besoin en aliment volaille produit localement	Dépendance à 100% de l'extérieur pour l'aliment bétail	1		2	PM		

	Construction et équipement d'un abattoir frigorifique	Existence d'une infrastructure d'abattage conforme aux normes internationale s pour l'exportation	Absence d'une infrastructure d'abattage conforme aux normes internationale s pour l'exportation		1					
7. Gestion des parcours	Implantation de Points d'eau pastoraux	ouverture de zones pastorales	existence de plusieurs zones pastorales inexploitées par manque d'eau	7	10		13	105,000,000	150,000,000	195,000,000
	Restauration des parcours	Parcours améliorés et gérer collectivement avec un transfert de compétences	beaucoup de zones pastorales sont dégradées et beaucoup d'essences ont disparues	4	5		5	200,000,000	250,000,000	250,000,000
	Aménagement de pistes de transhumance	Les axes de transhumance sont balisés et les services sont assurés	les axes de transhumance ne sont pas définis	10	10		10	300,000,000	300,000,000	300,000,000
	Emblavure de périmètres pour cultures fourragères	l'emblavure de 400 ha au bout de trois ans	les cultures fourragères sont quasi-inexistantes							
8. Alimentation animale	Enrichissement de la paille	Paille récoltée et enrichi à l'urée	des quantités énormes de paille non exploitées	20 sites	30 sites	40 sites	60,000,000	90,000,000	120,000,000	

	Fabrication de blocs multi-nutritionnels	Production de blocs dans 50 villages	Existence de quelques opérations pilotes	10 sites	20 sites	30 sites	40,000,000	80,000,000	80,000,000
	Acquisition aliment bétail	Intervention en cas de zones déficitaires limitées	Insuffisance des moyens pour l'intervention	1	1	1	200,000,000	200,000,000	200,000,000
	Implantation de réserves pastorales	Multiplier les zones pastorales pour avoir la paille en période de soudure	Existence d'expériences réussies en la matière	10	20	30	40,000,000	80,000,000	120,000,000
9. Recherche Zootechnique et Vétérinaire	Extension et Réhabilitation du CNERV	Bureaux et bureaux insuffisants et bâtiments vétustes	laboratoires suffisants et bâtiments aux normes				120,000,000	50,000,000	30,000,000
	Construction de station de recherche zootechnique	Absence de structure de recherche adaptée	Infrastructure adaptée existe	2	1	1	50,000,000	25,000,000	25,000,000
	Construction de deux antennes régionales du CNERV	Absence d'antennes régionales	Diminution temps de réaction et antennes existantes						
	Construction et équipement laboratoire de contrôle et de certification des denrées alimentaires d'origine animale	Absence de structure appropriée chargée de la certification	Organe de certification de DAOA existe	1	0	0	150,000,000	30,000,000	30,000,000

	Moyens de mobilité des chercheurs	Pas de moyens de mobilité	la mobilité des équipes de chercheurs est assurée	2	1	1	20,000,000	10,000,000	10,000,000
	Matériels de bureau et informatique	Bureaux non équipés	Bureaux chercheurs équipés	8	5	5	20,000,000	14,000,000	14,000,000
	Equipements et produits de laboratoire	Toutes les analyses ne sont pas effectuées	Tous les laboratoires opérationnels				80,000,000	30,000,000	30,000,000
10.Campagne de vaccination	vaccination contre les maladies animales	Contrôle de la PPCB et la PPR et diminution de l'incidence des autres maladies	Insuffisances des moyens dédiés à la campagne de vaccination	1	1	1	500,000,000	500,000,000	500,000,000
	Acquisition matériels de froid	tous les postes sont fournis	Déficit en matériel de froid	90 unités	60	50	18,000,000	12,000,000	10,000,000
	Acquisition de matériels de vaccination	Dotation de toutes les équipes de vaccination	insuffisance des fonds alloués à l'achat du matériel	1	1	1	30,000,000	30,000,000	30,000,000
	Construction de parcs de vaccination	Meilleur maillage du pays	Maillage insuffisant	70	70	70	210,000,000	210,000,000	210,000,000
	Construction de chambre froide pour vaccins	Chambre froide de capacité suffisante en perspective de la vaccination systématique contre la PPR	chambre froide dans un zone innodée	1			20,000,000		



	Acquisition de vaccins	Subvention suffisante en perspective de la vaccination massive contre la PPR	Subvention insuffisante	1	1	4	100,000,000	110,000,000	650,000,000
11.Lutte contre les maladies	Contrôle de la PPCB et de la PPR								
	Acquisition de médicaments vétérinaires	Assistance aux éleveurs en périodes difficiles	insuffisance du budget	1	1	4	200,000,000	200,000,000	800,000,000
	Renforcement de la surveillance animale	Réseau national fonctionnel et toutes les suspicions investiguées	Réseau inopérationnel	1	1	4	300,000,000	350,000,000	#####
	Renforcement de l'inspection sanitaire	Denrées animales et d'origine animale systématiquement contrôlées	Inspection quasi-inexistante	1	1	4	200,000,000	250,000,000	800,000,000
12.Infrastructures et domaines communs aux filières	Implantation d'un centre d'insémination artificielle	Centre opérationnel avec production de semences et d'azote liquide	Inéxistant		1		PM		

	Construction de fermes d'insémination artificielle pour bovins	Couverture de nouvelles zones et augmentation du nombre de vaches inséminées	Nombre: 6	3	3	3	350,000,000	350,000,000	350,000,000
	Construction de bergeries d'insémination artificielle pour petits ruminants	Extension de l'amélioration génétique aux petits ruminants et augmentation progressive des produits améliorés	Inexistante	2	3	3	80,000,000	120,000,000	120,000,000
	Centre de démonstration des Techniques d'Elevage	Centre opérationnel assurant l'amélioration des production et le formation des techniciens et des producteurs	Inéxistant	1		PM			
13.Moyens de mobilité	Acquisition de véhicules tout terrain	la mobilité est assurée pour toutes les activités	Parcs insuffisant	27			230,000,000		

14. Communication	Sensibilisation des éleveurs	les éleveurs sont formés et sensibilisés sur tous les programmes de l'Elevage: Amélioration des indicateurs des différents programmes	insuffisance de la sensibilisation des éleveurs et producteurs	1	1	3	200,000,000	200,000,000	600,000,000
	Vulgarisation des techniques d'Elevage	Nbre de techniques maîtrisées par les éleveurs	Les éleveurs ne sont pas formés sur les techniques de l'élevage	1	1	4	60,000,000	60,000,000	240,000,000
15. Recensement General de l'Elevage (RGE)		Statistiques de l'élevage améliorées		1	1	1	180,000,000	850,000,000	850,000,000

## Réalisations 2011-2015

Objectifs	Résultats	Actions programmées	Execution
Amélioration des ressources humaines et matérielles	renforcement de ressources humaines	Recrutement de personnel	recrutement de 52 unités pour le Département, le centre de dromadaire et l'Usine de Néma,
	renforcement de ressources matérielles	Acquisition équipement	Acquisition 12 véhicules et d'équipements en matériels informatiques et bureautiques pour les Délégations Régionales, etc.) ;
Amélioration des Infrastructures d'élevage	Renforcement des infrastructures de base	Construction de parcs de vaccination  Construction d'abattoirs régionaux	Construction de 161 parcs de vaccination, réhabilitation de 80 dans les wilayas agropastorales  construction des abattoirs régionaux à Aleg, Kiffa et Rosso;

	Renforcement des infrastructures de transformation	<p>Construction d'usines de transformation</p> <p>Construction de centres de formation</p>	<p>La finalisation des constructions et équipements du Complexe Laitier de Néma pour début 2016,</p> <p>Construction du Centre de Démonstration des Techniques de l'Élevage à Idini, du Centre de Développement de l'Élevage Camelin au PK17 à Nouakchott .</p>
<b>Santé animale</b>	<b>Protection du Cheptel</b>	Conduite de Campagne annuelle de Prophylaxie(Vaccination) du Cheptel contre les principales maladies	Couverture sanitaire de <b>115 %</b> des objectifs annuels fixés, en 2014/2015 vaccination de <b>1870000</b> bovins contre la Péripleurite contagieuse bovine(PPCB) et de plus de 4.000.000 de têtes toutes espèces confondues contre les autres maladies

<p>Amélioration de la productivité du cheptel</p>	<p>Renforcement des performances zootechniques</p>	<p>Construction de ferme d'insemination</p> <p>l'insémination de vaches au niveau des fermes et des campagnes régionales.</p>	<p>Construction de six(6) fermes d'insemination artificielle pour bovins</p> <p>Construction de Bergerie à Akjoujt pour l'amélioration des performances des petits ruminants</p> <p>Insémination de plus de 7480 vaches au niveau des fermes et des campagnes régionales. Cette insémination a donné lieu à des taux de gestation allant jusqu'à 44 %, avec 1937 produits répertoriés au niveau de la base de données ;</p>
---	--	---	---

Amélioration des Statistiques de l'élevage	<b>Améliorer la méthodologie de collecte ; de traitement et d'analyse des données sur l'élevage.</b>	Elaborer un projet de RGE  Conduite d'enquêtes sur l'Elevage	Elaboration du rapport sur le recensement de l'Elevage(RGE) avec l'Appui de l'ONS et de la FAO  Conduite d'enquêtes sur les paramètres de l'Elevage dans les wilayas pastorales auprès des ménages pastoraux et points d'eau
--	--	--	--





## Les annexes

### Annexe(1) Tableau de production

Annexe(1) Tableau de production					
Années		2012	2015	2020	2025
Indicateurs de performance					
Le lait	Effectifs suites	3,79	4,34	5,45	6,86
	Production de lait	106	225	586	1084
	Couvertures des besoins en lait	21%	42%	97%	160%
Viande	Effectifs viande (1000tetes)				
	Production (1000T)	24	57	125	200
	Exportation viande sur pieds(1000tetes)	16	40	50	55
	Exportation viande congelée(1000tonnes)			40	110
Peaux et cuirs	Production (1000tonnes)	3,4	3,9	5 ,6	7 ,7

	Exportation (1000 tonnes)	0,5	1,5	2,5	4,5
--	---------------------------	-----	-----	-----	-----

## Annexe 2 : Données clés sur le secteur

- Les emplois dans le secteur (ventilation par catégories, régions, statuts, ...)
- Les chiffres clés (acteurs, structures, produits, ...)
- Les cadres de programmation disponibles (stratégies, plans d'action, programmes, CDMT, ...)

## Annexe(3) Composition du comité technique sectoriel

### Annexe 3 : Composition du Comité Technique Sectoriel

Institutions	Fonctions
DPCSE/ME	- Président
Chargé de mission/MA	- Membre
GNAP	- Membre
FEDRATION DE L'ELEVAGE	- Membre
FAO	- Membre
UE	- Membre
AECID	- Membre

### Annexe(4) Documentation des indicateurs

#### Annexe 4 : Documentation des indicateurs

Objet	Indicateurs de performance	ODD	Périodicité	Source(s) information	Institution(s) responsable(s)	Observations (mesurabilité,...)
-------	----------------------------	-----	-------------	-----------------------	-------------------------------	---------------------------------

	Quantité de lait (litres) produite par tête de bétail (vache)	Oui	<u>2,5</u>	<u>DPCSE</u>	<u>%</u> <u>Ministère de l'élevage</u>	
	Quantité de lait (litres) produite par tête de bétail (chèvre)	Oui	<u>0 ;5</u>	<u>DPCSE</u>	<u>Ministère de l'élevage</u>	
	Quantité de lait (litres) produite par tête de bétail (chamelle)	Oui	<u>2,5</u>	<u>DPCSE</u>	<u>Ministère de l'élevage</u>	
	Poids moyen de la carcasse de bovins(Kg)	Oui	<u>250</u>	<u>DPCSE</u>	<u>Ministère de l'élevage</u>	
	Poids moyen de la carcasse d'ovins(Kg)	Oui	<u>25</u>	<u>DPCSE</u>	<u>Ministère de l'élevage</u>	
	Poids moyen de la carcasse de caprins(Kg)	Oui	<u>18</u>	<u>DPCSE</u>	<u>Ministère de l'élevage</u>	
	Poids moyen de la carcasse de camelin (kg)	Oui	<u>350</u>	<u>DPCSE</u>	<u>Ministère de l'élevage</u>	
Taux de croissance du cheptel	Les bovins	Oui	1,4	<u>DPCSE</u>	<u>Ministère de l'élevage</u>	

	Les petits ruminants	Oui	5,1	<u>DPCSE</u>	<u>Ministère de l'élevage</u>	
	Les camelins	Oui	0,7	<u>DPCSE</u>	<u>Ministère de l'élevage</u>	
Taux de croit des sous produits d'élevage	<u>La production laitière</u>					
	<u>La production de viande</u>					
	<u>Les peaux et les cuirs</u>					
<u>Les effectif du cheptel</u>	<u>Les bovins</u>					
	<u>Les petits ruminants</u>					
	<u>Les camelins</u>					











